

DÉCRET N° 2018 – 402 DU 03 SEPTEMBRE 2018
portant ratification de l'accord de financement d'un
montant de 8 000 000 000 de francs CFA, signé à
Cotonou, le 11 juin 2018 entre la République du Bénin
et l'Association Internationale de Développement
(AID), dans le cadre du Projet régional d'amélioration
des systèmes de surveillance des maladies en Afrique
de l'Ouest (REDISSE III).

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- vu** la loi n° 2018-29 du 03 septembre 2018 portant autorisation de ratification de l'accord de financement d'un montant de 8 000 000 000 de francs CFA, signé à Cotonou, le 11 juin 2018 entre la République du Bénin et l'Association Internationale de Développement (AID), dans le cadre du Projet régional d'amélioration des systèmes de surveillance des maladies en Afrique de l'Ouest (REDISSE III) ;
- vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu** le décret n° 2018-198 du 05 juin 2018 portant composition du Gouvernement,

DÉCRÈTE

Article premier

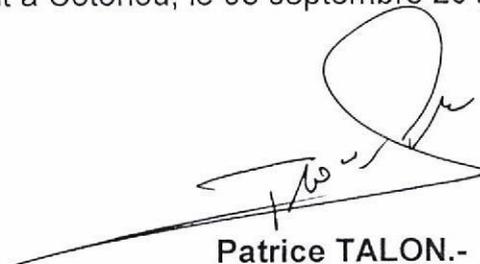
Est ratifié, l'accord de financement d'un montant de douze millions trois cent mille (12 300 000) euros, soit quinze millions (15 000 000) de dollars US équivalant à huit milliards (8 000 000 000) de francs CFA, signé à Cotonou, le 11 juin 2018, entre la République du Bénin et l'Association Internationale de Développement (AID), dans le cadre du financement du Projet régional d'amélioration des systèmes de surveillance des maladies en Afrique de l'Ouest (REDISSE III) et dont le texte se trouve ci-joint.

Article 2

Le présent décret sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 03 septembre 2018

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON.-

Le Ministre d'Etat, chargé du Plan
et du Développement,



Abdoulaye BIO TCHANE

Le Garde des Sceaux, Ministre
de la Justice et de la Législation,



Oswald HOMEKY
Ministre intérimaire

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Marie Odile ATTANASSO
Ministre intérimaire

Le Ministre du Cadre de Vie et du
Développement Durable,



José TONATO

Le Ministre de l'Agriculture de
l'Élevage et de la Pêche,



Cossi Gaston DOSSOUHOU

Le Ministre de la Santé,



Benjamin Ignace B. HOUNKPATIN

AMPLIATIONS : PR : 6 AN : 4 CC : 2 CS : 2 CES : 2 HAAC : 2 MPD 2 MJL : 2 MEF : 2 MCVDD : 2 MAEP : 2 MS : 2 AUTRES
MINISTERES : 16 SGG : 4 JORB : 1.